

# LA POLITIQUE DU CANADA EN EXTRÊME-ORIENT

**P**OUR COMPRENDRE la politique du Canada en Extrême-Orient, il faut connaître le milieu particulier en fonction duquel elle a été conçue et, de plus, être au courant du changement important qui s'est opéré dans l'attitude du Canada à l'égard des affaires internationales depuis que le pays est impliqué dans l'affaire de Corée et ailleurs en Asie. Il y a quelques années à peine, il eût probablement été présomptueux de parler d'une politique canadienne en Extrême-Orient. En effet, pendant les soixante-quinze premières années de l'existence du Canada en tant que nation, il semble que les intérêts internationaux du peuple canadien—dans toute démocratie la politique étrangère est toujours basée sur les intérêts du peuple—aient été orientés exclusivement vers une autre partie du monde. Le développement et l'amélioration de nos relations avec les États-Unis, le Commonwealth et les peuples de l'Europe occidentale suffisaient aux modestes aspirations d'une jeune nation comme la nôtre. Même jusqu'à la seconde guerre mondiale, la politique étrangère du Canada n'exigeait rien de plus qu'un coup d'oeil de temps à autre au delà du Pacifique.

## **Importance grandissante des problèmes de l'Asie**

Mais une politique étrangère qui se veut gardienne des intérêts nationaux doit évoluer à mesure que se déroulent les événements de l'extérieur et que leur axe se déplace. C'est précisément ce qui s'est passé: l'Europe occidentale n'est plus le centre de gravité incontesté des affaires mondiales. Il se pose aujourd'hui en Asie une foule de problèmes sur lesquels les puissances occidentales doivent se pencher avec sympathie, si elles veulent que les nations de ce continent récemment parvenues à l'indépendance conservent leur liberté. Comme le signalait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Pearson, dans une allocution prononcée le 21 août dernier devant le Canadian Club de Victoria (C.-B.), des progrès appréciables ont été réalisés dans la solution des problèmes d'après-guerre de l'Europe occidentale et de la région de l'Atlantique-Nord, grâce à l'Organisation européenne pour la coopération économique, au Conseil de l'Europe et au Traité de l'Atlantique-Nord; mais en revanche, de l'autre côté du globe, il n'y a guère eu de progrès dans la solution des problèmes du Pacifique. A ce propos, M. Pearson soulignait également qu'il fallait considérer les événements de Corée dans le cadre beaucoup plus vaste des problèmes de l'Asie. Voici ce qu'il déclarait à ce sujet:

Pour bien saisir toute l'importance de l'action des Nations Unies en Corée et pour rendre cette action efficace et salutaire, tant pour la Corée qu'au delà de la Corée, nous devons absolument, nous des démocraties occidentales, nous rendre compte des forces qui, depuis des années, travaillent l'Asie.

## **Le nationalisme: nécessité de comprendre le point de vue asiatique**

Depuis la dernière guerre, plusieurs pays asiatiques, qui jusque-là n'étaient pas autonomes, sont parvenus à l'indépendance: ce sont la Birmanie, l'Inde, le Pakistan, Ceylan, la Corée, l'Indonésie, et les Philippines. En outre, les États indochinois, comprenant le Viet-Nam, le Laos et le Cambodge, ont reçu une large mesure d'autonomie dans le cadre de l'Union française. Le régime colonial, qui avait ses bons et ses mauvais côtés, est maintenant chose du passé. C'est à l'occasion de ce réveil nationaliste que la politique étrangère du Canada a subi et surmonté l'une de ses premières épreuves importantes. En 1948 et 1949, étant membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada a pu contribuer d'une façon appréciable à la solution du différend qui mettait aux prises les Pays-Bas et l'État embryonnaire d'Indonésie et à la suite duquel ce dernier pays a obtenu son indépendance. La politique